

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 septembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

DIRECTION GENERALE – CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE CHAURAY POUR SON PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'EHPAD EMILIEN BOUIN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURL à Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE à Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Stéphanie DELGUTTE, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

DIRECTION GENERALE – CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE CHAURAY POUR SON PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'EHPAD EMILIEN BOUIN

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 10 Juillet 2017 de la Commune CHAURAY adoptant le plan de financement de l'opération « Restructuration de l'EHPAD Emilien BOUIN ».

La commune de CHAURAY a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 259 101 euros au titre du PACT pour son projet de « Restructuration de l'EHPAD Emilien BOUIN ». Le coût total des travaux s'élève à 6 723 562,24 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 6 464 461,24 euros.

Ce projet permettra :

- La création d'une aile neuve de 46 chambres sur 2 niveaux ;
- La démolition d'une aile de chambres existantes afin d'y aménager un ensemble accueil/administratif/soins ;
- La démolition/ reconstruction de 12 chambres ;
- Le réaménagement d'espaces existants permettant les réalisations d'animations, le bénéfice d'une salle de restauration plus grande ;
- La refonte et la mise aux normes de la zone cuisine ;
- La réhabilitation du bâtiment existant sur une deuxième aile afin d'y créer une zone technique mieux adaptée aux besoins de l'établissement (lingerie, blanchisserie, atelier technique...).

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :

- Enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes : rénovation énergétique de bâtiments communaux ;
- Enjeux d'un territoire en mutation : modernisation d'équipements ou de matériel communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers d'un service à la population.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 259 101 euros au titre du PACT à la Commune de Chauray,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

12 JUL. 2017

102

L'an deux mille dix-sept
Le : 10 juillet
Le Conseil Municipal de la ville de CHAURAY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la présidence de M. J.BROSSARD, Maire.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 16
Votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 juillet 2017.

PRESENTS : MM.J.BROSSARD, JP.DIGET, S.MUSELLEC, G.BERDOLET, M.SAGOT, C.MOSCHENI, D.NICORA, M.OSMOND, C.POIRIER, M.JARRY, P.DOUBLEAU, S.DALLET, CA.CHAVIER, C.LOUSTAUNAU, M.FARJALLAH et E.BELMONTET.

EXCUSÉ AYANT DONNE PROCURATION : B.MOUZIN donne procuration à S.MUSELLEC, L.MICHON donne procuration à J.BROSSARD, J.COMPOSTEL donne procuration à C.POIRIER, JE.BERTRAND donne procuration à JP.DIGET, D.SIMONNET donne procuration à G.BERDOLET.

ABSENTS EXCUSÉS : G.METAYER, A.TURGNÉ, S.AUBERT-BOUTET, C.RICHECOEUR, C.DE OLIVEIRA, C.THORION, T.RAMEAUX et F.ANDRE.

Secrétaire de séance : Stéphanie DALLET

Demande de subvention auprès de la CAN dans le cadre du PACT.

Le programme d'appui communautaire au territoire, programme de soutien à l'investissement s'inscrit dans la volonté de la CAN d'accompagner les communes dans leurs projets d'investissement exclusivement sous maîtrise d'ouvrage communale et en déclinaison des priorités définies par le Projet de territoire communautaire adopté le 11 avril 2016.

Dans la mesure où la restructuration de l'EHPAD s'inscrit dans la volonté de remettre aux normes l'établissement (sécurité incendie et accessibilité notamment), il s'inscrit dans le droit fil des opérations soutenues.

La ville de Chauray peut mobiliser jusqu'à 259 101€ dans ce cadre.

dépenses		recettes	
travaux		autofinancement	620 461,24 €
montant estimatif des travaux	5 376 020,00 €	subvention CAN	259 101,00 €
révision des prix et aléas	233 856,87 €		
maîtrise d'œuvre	773 561,37 €	emprunt CA	2 650 000,00 €
missions complémentaires (AMO, contrôle technique, CSPS, diagnostics...)	177 224,00 €		
autres dépenses (assurances, taxes...)	162 900,00 €	emprunt CA2	3 194 000,00 €
TOTAL	6 723 562,24 €	TOTAL	6 723 562,24 €

Ainsi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le règlement du PACT approuvé par la CAN :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 21 voix pour :

Article 1 : Sollicite de la part de la CAN le versement d'une somme d'un montant de 259 101€ correspondant au montant mobilisable par la commune de Chauray dans le cadre de ce programme.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture

Le : 12/07/17
Publié ou notifié

Le : 19/07/2017
Le Maire Jacques BROSSARD

L'Adjoint Délégué Fait en Mairie, le 10 juillet 2017
Jean-Bierre DIGET Le Maire Jacques BROSSARD



Préfecture des Deux-Sèvres
12 JUL. 2017

Accusé de réception en préfecture
079-20041317-20170925-c01-09-2017-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

